

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 29 MARS 1850.

No. 55.

ETATS-UNIS.

Voici comment le *Courrier des E. U.* anticipe l'issue des menaces de séparation entre les Etats du Sud de la République et ceux du Nord :

« Le bon sens populaire, nous l'avons déjà dit, suffira cette fois encore à garantir l'Union des dangers ou quelques meneurs politiques n'ont pas craint de la lancer. Les voix mécontentes qui naguères appelaient la dissolution, n'ont éveillé que des échos faibles et partiels, tandis que les paroles sincères de conciliation ont volé d'un bout à l'autre du pays au milieu de ce murmure d'approbation qui vaut encore mieux que des hurrahs ! Si l'on dressait le bilan des manifestations publiques qui ont eu lieu dans un sens ou dans l'autre, si l'on tenait compte en même temps du nombre de ceux qu'elles ont réunis, on verrait que les insensés qui ont pu rêver la désunion, mais qui sans doute reculeront avant de l'accomplir, forment une minorité presque imperceptible, tandis que les masses populaires, tant au Nord qu'au Sud, se montrent fidèles au mot d'ordre : « Tolérance mutuelle et maintien de l'Union. » L'attitude prise par M. Webster a eu un effet presque magique pour rassurer les Etats méridionaux : ils ont compris que, du moment où l'homme qui représente le mieux l'opinion du Nord, leur offrait ainsi la branche d'olivier, ils n'avaient plus à se préoccuper des menaces et des injures de quelques têtes ardentes. Ils ont senti renaitre la confiance qu'ils avaient perdue, et grâce à ce revirement, il est plus que probable qu'ils s'abstiendront de toute démonstration collective.

La convention de Nashville perd ainsi ses dernières chances : elle n'en avait d'ailleurs jamais eu que de bien faibles ; car malgré l'ardeur avec laquelle elle avait été proposée, malgré le bruit qu'en avaient fait certains orateurs, elle n'avait guères été acceptée partout qu'à contre-cœur. Une ou deux législatures d'Etat seulement sont allées jusqu'à nommer des représentants ; d'autres, plus raisonnables, notamment celles de la Virginie, de la Géorgie, de l'Alabama, du Texas, ont remis ce soin au peuple lui-même qui ne se montre guères jaloux de le prendre. Les citoyens du dernier Etat en particulier viennent de nous prouver le cas qu'ils font de la susdite convention. Tout en procédant aux élections locales, ils avaient à désigner leurs délégués : eh bien ! à Galveston pas un seul vote n'a été donné pour leur nomination ; dans le comté de Harris sur 305 bulletins déposés, quatre nommaient les candidats à la députation, six portaient un vote en faveur de la convention, mais ne nommaient point de délégués ; enfin les 295 autres contenaient ces mots : « Point de convention ! Point de désunion ! » Certes cela est significatif, et ce bon exemple agira sur les autres Etats qui sont appelés à se prononcer.

Quelques législatures, ont été tout-à-fait bien inspirées : elles n'ont pas craint de repousser de prime abord toute idée de convention : le Missouri, le Delaware, le Kentucky, le Tennessee, etc. Dans ce dernier Etat surtout les sentiments populaires ont éclaté avec une grande force ; et les journaux ont fait une guerre acharnée à la réunion qu'on a si malencontreusement convoquée près du tombeau d'Andrew Jackson.

« De quelque côté que le regard se tourne aujourd'hui, on ne constate qu'indifférence ou répulsion ; car les plus ardents eux-mêmes, se voyant si mal soutenus par les passions de latitude sur lesquelles ils avaient surtout compté, se refroidissent et comprennent l'inutilité de leur propagande belliqueuse. La réprobation leur vient de toute part : la presse, les réunions populaires, les hommes éminents s'accordent sur ce point ; et il n'est pas rare de voir des candidats, mis en avant sans leur consentement, décliner la candidature qu'on leur offre. C'est ce que vient de faire en particulier le général James Hamilton, qui a joué un rôle marquant dans l'indépendance du Texas. Il était porté comme délégué à la Convention de Nashville dans le septième district congressionnel de la Caroline du Sud, son état natal ; il a refusé nettement, et sans attaquer la réunion dont on lui proposait de faire partie, il a lancé contre elle une raillerie qui, pour être enveloppée des formes les plus respectueuses, n'en a pas moins sa portée. Il a exprimé en même temps la conviction que la paix se ferait bientôt à Washington même entre les deux grandes sections de la Confédération ; et c'est là, il faut le reconnaître avec joie, une espérance qui gagne les hautes régions d'où elle avait été lancée pendant quelque temps.

Bref le mouvement d'où devait sortir la grande manifestation méridionale et dont la conséquence pouvait être une sécession définitive entre le Nord et le Sud, ce mouvement s'est considérablement ralenti ; chaque jour il s'amortit davantage, et bientôt sans doute il se sera tout à fait arrêté. Ce résultat n'a rien que de naturel ; toute entreprise politique, pour avoir quelque vitalité, doit ici partir du peuple lui-même ou au moins répondre à ses dispositions. Or, tel n'est point le cas pour le projet de la convention de Nashville. Œuvre de meneurs politiques et d'ambitieux, elle n'a rencontré aucune sympathie au sein de la population elle-même, qui s'est dit : « A quoi bon et pour quoi faire ? » En vain quelques législatures et deux ou trois gouverneurs ont essayé d'y mettre la main : leurs efforts ont été impuissants : le peuple du Sud n'a point voulu les seconder. Il a trouvé que la première garantie de sa prospérité de sa sécurité, c'était l'Union, et il y est resté fidèle. Plein de confiance dans sa propre force, il s'est à peine inquiété du bruit qu'on essayait de faire et des craintes qu'on travaillait à répandre. Sa foi dans l'Union n'a pas été ébranlée, et la foi politique ou religieuse, a toujours été le salut des nations.

VARIÉTÉ.

On lit dans le *Courrier de la Somme* :

Une tannerie de peau humaine en 1793 :

« Dans un catalogue de livres vendus publiquement à Paris, il y a quelques jours, on lisait, sous le numéro 889, le singulier article que voici :

« Constitution de la République française. Dijon, 1793, 1 volume in-18, relié en *peau humaine*. »

« En tête de ce livre, éminemment démocratique, comme on le voit, et par le fond et par la forme, était écrite la Déclaration des droits

de l'homme. Le volume était réellement relié en *peau humaine* imitant le *veau fauve* : il a été acheté par un libraire du quai Malaquais qui dut assurément le payer fort cher.

« Beaucoup de personnes vont s'imaginer peut-être que cette reliure en *peau humaine* est une de ces méchantes inventions réactionnaires que les blancs se plaisent à propager sur la compte des amis de ce bon M. de Robespierre et de son digne rival M. Marat. La chose est pour tant bien certaine. Il est même fort étonnant qu'il ne se rencontre pas plus souvent de ces catéchismes révolutionnaires reliés en *peau d'aristocrate*, car, à cette bienheureuse époque, il se faisait un assez grand usage de ce genre de reliures ; il y avait des fabricques où l'on tannait la *peau humaine*, absolument comme le cuir de bœuf et de cheval ; et l'on en faisait de beaux volumes qui se vendaient à un prix fou.

« Et ceci n'est pas encore un conte fait à plaisir pour faire peur aux enfants, et appeler la défaveur sur ces bédains philanthropes de 93.

« De 1792 à 1794, il a existé à Meudon, près Paris, une TANNERIE DE PEAU HUMAINE. Ecoutez l'historien Montgaillard :

« On tannait à Meudon la *peau humaine*, et il est sorti de cet affreux atelier des peaux « parfaitement préparées. Les bons et beaux « cadavres des suppliciés étaient écorchés, et « leur peau tannée avec un soin particulier. « La peau des hommes avait une consistance « et un degré de bonté supérieurs à la peau « des chamois, celle des femmes présentait « moins de solidité, à raison de la mollesse des « tissus. »

(Montgaillard, *Histoire de France*, 3e édition, tom. 7, p. 64 en note.)

« On voit par cette citation, dont nous indiquons l'auteur, le volume et la page, que nous n'inventons pas. Le chose n'a d'ailleurs rien d'impossible, si l'est une fois admis que nos terroristes de la première révolution aient aimé assez peu les aristocrates pour les peler et passer leur peau tout comme celle des quadrupèdes, car la science nous apprend que la *peau humaine* se prépare exactement par le même procédé que celle des animaux. On peut lire, à cet effet, l'article *Peau* de l'Encyclopédie, qui donne tous les détails désirables sur le traitement des peaux humaines, et leur conversion en livres patriotiques par la méthode de 1793.

« Il est encore certain que les *peaux aristocratiques* ont servi à confectionner d'autres objets que des reliures, car la même Encyclopédie nous apprend qu'un chirurgien de Paris, qui porte le nom et est probablement l'auteur de notre célèbre romancier socialiste, fit présent au cabinet du roi d'une paire de pantalons, faites avec de la *peau humaine*, et sortant de la tannerie de Meudon.

« Depuis 1793, l'usage des *peaux humaines* a totalement disparu de l'industrie française : c'est pourquoi beaucoup ne prenaient pour une pure fable, avant la découverte du volume de la *Constitution* de la République française, vendu naguère à Paris.

« Et l'on dira, après cela, que les révolutionnaires de 93 n'étaient pas des hommes de génie, et qu'ils ramenaient la France à la barbarie ! Le progrès humain alla-t-il jamais plus loin : la *peau humaine* appliquée à l'industrie en général et aux cordonniers en particulier !... »

Faits Américains.

LA CONFESSION D'UN MEURTRE.—Il y a quelques jours, le nommé Pearson, convaincu d'avoir assassiné sa femme et ses deux enfants fut condamné à mort. Le remords, paraît-il, lui arracha depuis lors l'aveu de son crime qu'il avait nié jusqu'au dernier moment, et voici comment il raconte lui-même le drame dans lequel il a joué un si terrible rôle.

Le 10 avril 1849, au soir, Pearson déterminé à en finir avec sa femme, avec laquelle il vivait fort mal depuis longtemps, se dirigea vers le village de Wilmington où elle demeurait ; il eut soin de prendre une traverse et d'éviter les routes ordinaires, afin de ne pas être vu. Arrivé près de la maison, il regarda à l'intérieur : sa femme causait avec son beau-père ; les deux enfants dormaient, l'un dans son berceau, l'autre dans le lit même de sa mère. Pearson attendit que son beau-père fut parti, et sa femme couchée, puis il s'introduisit en passant par la fenêtre de derrière. Au bruit, la femme s'éveilla. Pearson lui parla de son ton ordinaire et lui dit qu'il avait voulu lui faire une dernière visite, phrase dont l'équivoque cachait un mystère de sang, mais qui aux yeux de la victime faisait seulement allusion à un projet de séparation déjà plusieurs fois agité entre eux. Il se déshabilla ensuite et se coucha auprès d'elle, non sans avoir placé à portée de sa main le couteau dont il s'était muni pour accomplir son crime.

Tout porte à croire que de menteuses caresses ont précédé le meurtre, et en rendant plus horrible encore. C'est seulement au bout d'une heure en effet que Pearson se prend de querelle avec sa femme. Il la saisit alors à la gorge et la frappe à coups redoublés ; la malheureuse roule à terre et expire sous l'étreinte de son assassin. L'enfant couché auprès d'elle, s'éveille et jette quelques cris : Pearson l'assassine à son tour, puis, allant prendre l'autre dans son berceau, il l'immole également sur le cadavre maternel. Le misérable déclare que ce double parricide n'était pas entré d'abord dans ses projets, mais qu'il s'est vu contraint de le commettre dans l'intérêt de sa propre sûreté.

Le crime accompli, Pearson s'occupe des moyens d'éloigner tous les soupçons. Il faut d'abord faire disparaître toutes les traces de sang sur ses mains, son visage, sa personne. Il arrange ensuite le cadavre de sa femme à terre, sur des coussins, lui met le couteau dans la main et une fiole de laudanum à ses côtés ; ces indices et des lettres laissées sur la table doivent donner à la justice l'idée d'un suicide. Ces précautions prises, il éteint la lumière, se glisse à tâton hors de la maison, et va attendre à Woburn le passage du premier convoi pour Boston. Un alibi habilement préparé doit compléter le système de défense.

Un incident bien léger devait détruire dès le premier moment cet échafaudage de précautions. En arrangeant le cadavre de sa femme, Pearson s'était ensanglanté les mains sans s'en apercevoir, et avait laissé des empreintes délatrices sur les portes par lesquelles il avait passé pour sortir. Ce fut là le point de départ de l'enquête qui, de découverte en découverte, l'a amené sur les bancs du jury et qui le conduira sans doute jusqu'à l'échafaud. *Courrier des Etats-Unis.*

UN NOIR MEETING.—La population de couleur de New-York se met en goût de politique.

Nous l'avons déjà vue se mêler activement au mouvement des dernières élections ; aujourd'hui, elle vient de dire son mot dans la grande question du moment. Elle a tenu à cet effet mardi soir, une grande assemblée dans l'église de Marion stee.

Un comité formé à l'avance avait été chargé de rédiger des résolutions pour cette occasion solennelle. Il s'en était acquitté avec une certaine modération, se bornant à proclamer : 1° que l'esclavage est incompatible avec la constitution des Etats-Unis ; 2° que le Congrès doit adopter des mesures pour en assurer l'abolition graduelle ; 3° que l'on ne saurait admettre dans l'Union aucun nouvel Etat à esclaves ; 4° que toute législation relativement aux esclaves fugitifs serait une atteinte à la liberté individuelle. Des éloges pompeux à M. Seward ; un anathème formidable contre MM. Clay, Webster, Calhoun, et tous les partisans de compromis ; enfin des imprécations contre le premier état qui se détachera de l'Union, couronnaient cette déclaration de principes des représentants de la race noire.

L'assemblée a trouvé tout cela fort pâle, et nullement à la hauteur de la situation. Les résolutions ont été néanmoins votées à peu près, au milieu d'une vive confusion, après quelques discours plus remarquables par la drôlerie que par la chaleur et l'éloquence. Un des orateurs a accusé M. Calhoun de viser la désunion pour se faire proclamer président du Sud. Un autre a réclamé M. Webster comme membre de la race de couleur—sallie qui a eu les honneurs d'un rire général.

Il est malheureux, au demeurant, que les amendements aux résolutions n'aient pu se faire jour, car ils nous auraient offert sans nul doute une riche moisson de curiosité. Le seul qui ait transpiré proposait les candidatures suivantes pour la prochaine élection présidentielle :

Président, M. W. K. Seward, blanc libre de New-York ;
Vice-Président, Frederick Douglass, noir libre de l'Ohio.

A en juger par ce spécimen, il est probable que, si on leur eût laissé la langue libre, les faiseurs de propositions nous en eussent fait voir de toutes les couleurs.

LE TROMPEUR TROMPÉ.—Un homme habile en journalier, marchait par les rues de Berlin avec un paquet cacheté de cinq sceaux sur lequel était écrit, qu'il avait dedans cent thalers en billets de trésor. Comme le porteur paraissait en peine, il fut accosté par un passant qui lui demanda ce qu'il cherchait. Le journalier lui montra le paquet, en lui disant de lire l'adresse. Le lecteur fit voir tout à coup une grande joie, en disant : « Quoi, cette lettre est pour moi, il y a longtemps que je l'attendais ! » Alors le messenger demanda dix thalers qui lui furent aussitôt donnés, avec une récompense pour le porteur. Le nouveau possesseur du paquet courut vers un coin de rue isolée, pour examiner sa richesse ; mais après avoir rompu les sceaux, il ne trouva dedans quelques feuilles de papier blanc, sur un desquels était écrit : *C'est tout.*

LE MOINE DE LATRAPPE.—Quoique les autorités de St. Louis eussent refusé au soi-disant ex-moine de Latrappe une halle, pour y faire ses lectures, à cause de ses abominables obscénités ; il obtint, le 15 février, la permis-

FEUILLETON.

LE VENDREDI SAINT.

Jésus sur le Mont Golgotha.—Dépouillé et attaché à la Croix.

D'après les Méditations d'Anne Catherine Emmerich, Religieuse Augustine du couvent d'Angelberg à Dülmen, morte en 1824.

Jésus plant sous son fardeau et sous les coups des bourreaux, monta péniblement le rude sentier qui se dirige au nord entre les murs de la ville et le mont du Calvaire : à l'endroit où le sentier tortueux se détourne vers le midi, il tomba pour la sixième fois et cette chute fut très douloureuse. On le poussa, on le frappa plus brutalement que jamais, et il arriva au rocher du Calvaire où il tomba sous la croix pour la septième fois.

Simon de Cyrène, maltraité et fatigué lui-même, était plein d'indignation et de pitié : il aurait voulu soulager encore Jésus, mais les archers le chassèrent en l'injuriant. Il se remit bientôt après aux disciples. On renvoya aussi tous les gens qui étaient venus jusque-là sans avoir rien à faire. Les pharisiens à cheval étaient arrivés par des chemins commodes situés au côté occidental du Calvaire. On pouvait voir de là par dessus les murs de la ville. Le plateau supérieur, le lieu du supplice est de forme circulaire ; son étendue est à peu près celle d'un manège de moyenne grandeur : tout autour est un terrassament que

comptent cinq chemins. Ces cinq chemins se retrouvent en beaucoup d'endroits du pays ; ainsi aux lieux où l'on se baigne, ou l'on baptise, à la piscine de Bethesda : plusieurs villes ont aussi cinq portes. Il y a là comme partout dans la Terre Saint et une profonde signification prophétique, à cause de l'ouverture des cinq plaies sacrées du Sauveur. Les Pharisiens à cheval s'arrêtèrent devant le plateau, du côté du couchant où la pente de la montagne est douce : le côté par où l'on amène les condamnés est sauvage escarpé. Une centaine de soldats romains étaient postés de côté et d'autre. Que ceux uns étaient près des deux larrons qu'on n'avait pas conduits tout-à-fait en haut pour laisser la place libre, mais qu'on avait couchés sur le dos un peu plus bas, en leur laissant les bras attachés aux pièces transversales de leur croix. Beaucoup de gens, la plupart de la basse classe, des étrangers, des païens, beaucoup de femmes, toutes personnes qui n'avaient point à craindre de se souiller, se tenaient autour de la plate-forme ou sur les hauteurs environnantes.

Il était à peu près onze heures trois quarts lors de la dernière chute de Jésus et du renvoi de Simon. Les archers tirèrent Jésus pour le relever, délièrent le moineau de la croix et les mirent par terre. Hélas ! quel douloureux spectacle présentait le Sauveur debout sur le lieu de son supplice, si triste, si pâle, si déchiré, si sanglant. Les archers le jetèrent à terre on pinsulfant : « Roi des Juifs, lui dirent-ils, nous allons arranger ton trône. Mais lui-même se coucha sur la croix de son propre mouve-

ment et ils l'y étendirent pour prendre la mesure de ses membres, puis ils le conduisirent à soixante-dix pas au nord, à une cave ou à une citerne : ils l'y poussèrent si rudement qu'il se serait brisé les genoux contre la pierre si les anges ne l'avaient secouru. Je l'entendis gémir d'une façon qui déchirait le cœur. Ils en fermèrent l'entrée et laissèrent là des gardes. Ce fut alors que les archers commencèrent leurs préparatifs. Au milieu de la plate-forme circulaire se trouvait le point le plus élevé du rocher du Calvaire ; c'était une éminence ronde d'environ deux pieds de hauteur, à laquelle on arrivait par quelques degrés. Ils creusèrent là les trous où les trois croix devaient être plantées, et dressèrent à droite et à gauche les croix des voleurs, moins les pièces transversales contre lesquelles ceux-ci avaient toujours les mains liées et qui furent fixées plus tard au dessous du bout supérieur de la pièce principale. Ils placèrent la croix du Christ au lieu où ils devaient l'y clouer, de manière à pouvoir la lever sans peine, et la faire tomber dans le trou qui lui était destiné. Ils assujétirent les deux bras, clouèrent le moineau de bois où devaient reposer les pieds, percèrent des trous pour les clous et pour l'inscription, firent en et là quelques entailles, soit pour la couronne d'épines, soit pour les reins du Sauveur, afin que son corps fût soutenu, non suspendu, et que tout le poids ne portât pas sur les mains qui auraient pu être arrachées des clous. Ils plantèrent des pieux en terre et y fixèrent une poutre qui devait servir de point d'appui aux cordes avec lesquelles ils soulevè-

rent la croix : enfin ils firent d'autres préparatifs du même genre.

Depuis le matin jusqu'à dix heures, il y eut de la grêle par intervalles, puis le ciel s'éclaircit : mais vers midi un brouillard rougeâtre voila le soleil.

Quatre archers descendirent au lieu où l'on avait renfermé Jésus et l'en arrachèrent. Ils lui prodiguèrent encore les coups et les outrages pendant ces derniers pas qui lui restaient à faire, et le traînèrent sur la plate-forme. Quand les saintes femmes le virent, elles donnèrent de l'argent à un homme pour qu'il achetât des archers la permission de faire boire à Jésus le vin aromatisé de Véronique. Mais ces misérables ne le lui donnèrent pas et le burent eux-mêmes. Ils avaient avec eux des vases dont l'un contenait du vinaigre et du fiel, l'autre une boisson qui semblait du vin mêlé de myrte et d'absinthe : ils présentèrent au Sauveur un verre de ce dernier breuvage : Jésus y ayant posé les lèvres, n'en but pas.

Il y avait dix-huit archers sur la plate-forme, les six qui avaient flagellé Jésus les quatre qui l'avaient conduit, deux qui avaient tenu les cordes attachées à la croix et six qui devaient le crucifier. Ils étaient occupés soit près du Sauveur, soit près des deux larrons : c'étaient des hommes petits et robustes, avec des figures étrangères et des cheveux hérissés, ressemblant à des bêtes féroces : ils servaient les Romains et les Juifs pour de l'argent.

L'aspect de tout cela était d'autant plus ef-

frayant pour moi que je voyais des figures hideuses de démons qui semblaient aider ces hommes cruels, et une infinité d'horribles visions etc.

Je voyais souvent au dessus du Sauveur de grandes figures d'anges pleurant, ou des gloires où je ne distinguais que de petites têtes. Je voyais aussi de ces anges compatissants et consolateurs au dessus de la sainte Vierge et de tous les amis de Jésus.

Les archers ôtèrent à notre Seigneur son manteau, la ceinture à l'aide de laquelle ils l'avaient traîné et sa propre ceinture. Ils lui enlevèrent ensuite son vêtement de dessus en laine blanche, et comme ils ne pouvaient pas lui tirer sa tunique sans couture, que sa mère lui avait faite, à cause de la couronne d'épines, ils arrachèrent violemment cette couronne de sa tête, rouvrant par là toutes ses blessures. Il n'avait plus que son court scapulaire de laine et un linge autour des reins. Le scapulaire s'était collé à ses plaies et il souffrit des douleurs indicibles lorsqu'on le lui arracha de la poitrine. Le Fils de l'homme se tenait tout tremblant, couvert de plaies saignantes ou fermées ; ses épaules et son dos étaient déchirés jusqu'aux os. Les archers le firent asséoir sur une pierre, lui mirent la couronne sur la tête et lui présentèrent encore un vase plein de fiel et de vinaigre dont il détourna la tête en silence.

Bientôt ils l'étendirent sur la croix et ayant tiré son bras droit sur le bras droit de la croix, ils le lièrent fortement : puis l'un d'eux mit le genou sur sa poitrine sacrée, un autre lui